



# Commune de Saint Victor des Oules

## DICRIM Document d'Information Communal Sur les Risques Majeurs



**DOCUMENT à CONSERVER**

**Edition 2026**

*Mairie - 4 rue de la mairie - 30700 Saint Victor des Oules*

 04 66 22 17 94 -

 [st-victor.mairie@wanadoo.fr](mailto:st-victor.mairie@wanadoo.fr) <http://www.saintvictordesoules.fr/>

## Edito du Maire



feux de forêt



Inondation rapide



chute abondante  
de neige



tempêtes



Madame, Monsieur,

Notre commune peut être concernée par un certain nombre de Risques Majeurs: feux de forêt, inondations par ruissellement, conditions météorologiques extrêmes.

**Un Plan Communal de Sauvegarde-PCS** a été établi par les élus et le secrétariat de mairie. En cas de nécessité, il sera activé par le Maire. Il a pour but de gérer ces risques en liaison avec les élus, les services de l'Etat, le secrétariat de mairie, l'agent communal et vous-même.

Ce Document d'Information sur les Risques Majeurs, appelé **DICRIM** est un guide pratique qui vise à vous informer sur les risques existants et sur les **moyens de vous en protéger**.

**Votre mobilisation** aidera aussi au bon déroulement des opérations de secours et permettra le déroulement des actions de façon efficiente, avec tous les services concernés.

Bien cordialement,

La Maire

Marie Michèle Alvaro

## Sommaire

|                                           |          |              |
|-------------------------------------------|----------|--------------|
| <b>Edito du Maire</b>                     | <b>p</b> | <b>02</b>    |
| <b>Sommaire</b>                           | <b>p</b> | <b>03</b>    |
| <b>Présentation de la commune</b>         | <b>p</b> | <b>04</b>    |
| <b>Le risque majeur</b>                   | <b>p</b> | <b>05</b>    |
| <b>Le Plan Communal de Sauvegarde</b>     | <b>p</b> | <b>06</b>    |
| <b>Les modalités d'activation du PCS</b>  | <b>p</b> | <b>07-08</b> |
| <b>Notre démarche– Les risques</b>        | <b>p</b> | <b>09-10</b> |
| <b>Le risque feu de forêt</b>             | <b>p</b> | <b>11</b>    |
| <b>Les consignes spécifiques Sécurité</b> | <b>p</b> | <b>12</b>    |
| <b>Le risque inondation</b>               | <b>p</b> | <b>13</b>    |
| <b>Les consignes spécifiques Sécurité</b> | <b>p</b> | <b>14</b>    |
| <b>Le risque météorologique</b>           | <b>p</b> | <b>15</b>    |
| <b>Les consignes spécifiques Sécurité</b> | <b>p</b> | <b>16</b>    |
| <b>Neige ou Canicule</b>                  | <b>p</b> | <b>17-18</b> |
| <b>Numéros d'URGENCE – N° UTILES</b>      | <b>p</b> | <b>19</b>    |

## Présentation de la commune

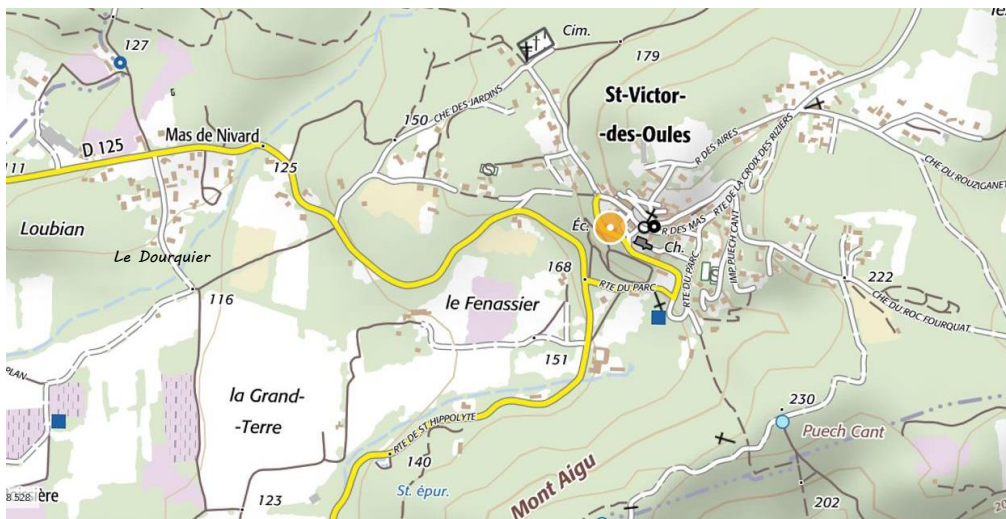
### Nombre d'habitants:

315 habitants en résidences principales, auxquels se rajoutent 100 à 150 personnes en résidences secondaires et gîtes pendant la période estivale.

### Superficie de la commune:

477 hectares

Le territoire communal est formé d'une agglomération principale et d'un quartier excentré ; le Dourquier.



## Qu'est-ce qu'un Risque Majeur ?

Un Risque Majeur est un évènement imprévu et brutal, d'origine naturelle ou technologique qui entraîne des conséquences importantes pour les personnes, les biens et l'environnement.

Deux critères caractérisent le risque majeur:

**Une faible fréquence:** nous pouvons être d'autant plus enclins à l'ignorer que les catastrophes sont peu fréquentes.

**Une énorme gravité:** des dommages importants aux personnes et aux biens et à l'environnement des victimes.



## Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde ?



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document communal visant l'information préventive et la protection de la population.

Il détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes.

Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ; recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population.

**L'ALEA** est la manifestation d'un phénomène naturel

**L'ENJEU** représente l'ensemble des personnes et des biens qui risquent d'être affectés.

# Modalités d'Activation du PCS

## 01 ÉVÉNEMENT



## 02 INFORMATION d'un événement émanant



DES SYSTÈMES  
DE VIGILANCE



DES AUTORITÉS



DES SERVICES OU D'UN TÉMOIN

## 03 ÉVALUATION de la situation



MAIRE OU ÉLU D'ASTREINTE



LA SITUATION PEUT-ELLE  
ENTRAÎNER DES RISQUES  
POUR LA POPULATION ?

## 04 ACTIVATION du PCS



NON

FIN



OUI

ACTIVATION DU PCS



ALERTE VIGILANCE



de la population

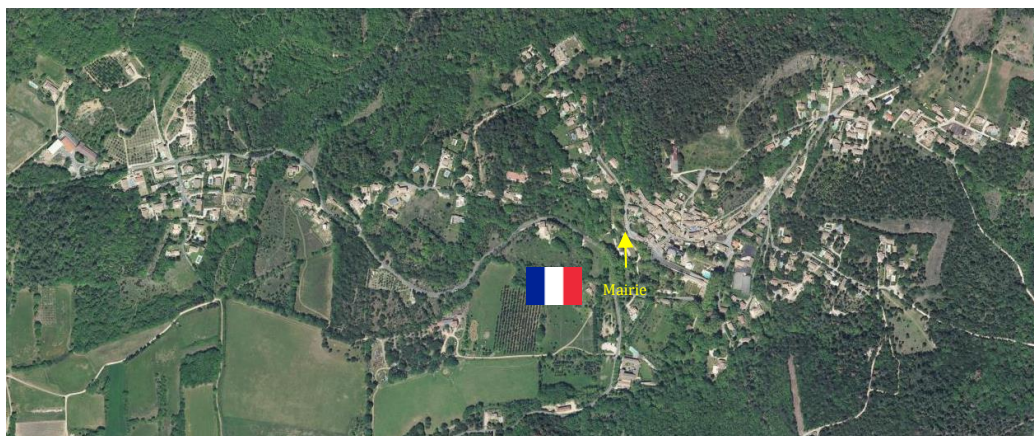
ALERTE

de l'équipe communale  
et des personnes  
ressources



---

Lieu du Poste de  
Commandement  
Communal



Mairie de Saint Victor des Oules

## Notre démarche

Soucieux de mieux se préparer et d'anticiper les Risques Majeurs auxquels la commune de Saint Victor des Oules peut être confrontée, le Conseil Municipal et le secrétariat de Mairie ont élaboré le PCS qui se base sur les recommandations de la Préfecture et sur l'expérience des évènements antérieurs (inondations par ruissellement en 2002 et 2014).

Le PCS formalise une Cellule de crise coordonnant les actions de terrain, de communication, de sécurité.

Dirigée par le Maire, cette cellule devient Poste de crise en cas de vigilance rouge ou autres alertes majeures.

## Les risques recensés

Les épisodes cévenols, le réchauffement climatique, le développement des activités humaines sont des facteurs aggravants qui occasionnent de nombreux dégâts et mettent de plus en plus en danger les populations.

Principaux Risques Majeurs sur la commune :

- ⇒ **Feux de forêt**
- ⇒ **Inondations par ruissellement, Éboulement**
- ⇒ **Climatiques (vent, neige, canicule)**



## Incendie



Les feux de forêts se déclarent principalement à cause de la sécheresse, du manque d'eau, des conditions météorologiques et de la forte fréquentation des espaces boisés.

Le débroussaillage est la mesure de prévention la plus efficace.



Plusieurs causes de feux de forêt existent, notamment d'origines :

- ▣ **naturelles** dues à la sécheresse, aux fortes chaleurs, à la foudre...
- ▣ **humaines** qui peuvent arriver de manière accidentelle (mégot de cigarette mal éteint, barbecue, travaux, etc.) ou volontaire.

## Les Consignes spécifiques Sécurité



Ouvrir votre  
portail pour  
faciliter  
l'accès aux  
secours



Fermer les volets



Couper le gaz  
et l'électricité



Ne pas  
prendre  
le volant



Entrer dans le  
bâtiment le  
plus proche



Ne pas aller  
chercher vos  
enfants à l'école

**Les bons reflexes**

## Inondation



Les inondations par ruissellement en secteur urbain se produisent par écoulement dans les rues ou chemins. L'eau n'est plus absorbée par le réseau d'assainissement.

Lors d'un phénomène à risque, l'équipe municipale, dirigée par le Directeur des Opérations de Secours (Maire) s'assure de la mise en sécurité des enjeux exposés conformément aux spécificités du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et/ ou du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI).

**Sur notre commune, le risque inondation est de deux types :**

- ⇒ **Ruissellement (sur le bas du village)**
- ⇒ **Eboulement, glissement de terrain (sur les zones pentues)**



vers le chemin des jardins - 21/10/2014

## Les bons reflexes



**Ecouter la radio**



**Ne pas  
téléphoner**



**Couper le gaz  
et l'électricité**



**Ne pas prendre  
le volant**



**Monter à  
l'étage**



**Ne pas aller  
chercher vos  
enfants à  
l'école**

## Tempête

### Vent violent



Un vent est généralement estimé violent donc dangereux lorsque sa vitesse atteint 80 km/h ou 100 km/h en rafale à l'intérieur des terres.

Les principaux dégâts engendrés par les vents violents: des toitures et cheminées endommagées, des arbres arrachés, des véhicules déportés sur les routes et des coupures d'électricité et de téléphone.

La circulation routière peut également être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.



**Haut du village – 18/06/2015**



**Ecouter la radio**



**Ne pas  
téléphoner**



**Couper le gaz  
et l'électricité**



**Ne pas se dé-  
placer en voi-  
ture**



**Monter à  
l'étage**



**Ne pas aller  
chercher vos  
enfants à  
l'école**

**Les bons reflexes**

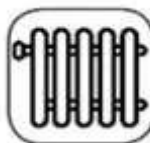
Neige



## Les bons reflexes



Ne pas  
se déplacer  
en voiture



S'assurer du bon  
fonctionnement  
des ventilations  
et du chauffage



Eviter les  
activités  
physiques



Chauffer son  
domicile à au  
moins 19°



Eviter de  
sortir

*Bourdiguet sous la neige*



## Canicule



**Boire de l'eau  
régulièrement.  
Mouiller son  
corps et se  
ventiler**



**Maintenir sa  
maison au frais.  
Fermer les  
volets le jour**



**Donner et  
prendre des  
nouvelles des  
proches**



**Eviter de boire  
de l'alcool**



**Eviter les  
efforts  
physiques**



**Manger en  
quantité  
suffisante**

**Les bons reflexes**

## Numéros d'URGENCE

|                                                  |     |
|--------------------------------------------------|-----|
| Sapeurs Pompiers                                 | 18  |
| SAMU                                             | 15  |
| Gendarmerie                                      | 17  |
| N° Unique Européen<br>(à partir d'un tél mobile) | 112 |

## Numéros UTILES

|                                |                                                                    |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Préfecture du Gard:            | <a href="http://www.gard.pref.gouv.fr">www.gard.pref.gouv.fr</a>   |
| Site dédié aux risques majeurs | <a href="http://www.georisques.gouv.fr">www.georisques.gouv.fr</a> |
| Site vigilance météo           | <a href="http://www.vigimeteo.com">www.vigimeteo.com</a>           |
| Site vigilance crues           | <a href="http://www.vigicrues.gouv.fr">www.vigicrues.gouv.fr</a>   |
| Site météo France              | <a href="http://www.meteofrance.com">www.meteofrance.com</a>       |
| Radio France Gard-Lozère       | 90.2 MHz                                                           |

*Mairie - 4 rue de la mairie - 30700 Saint Victor des Oules*

 04 66 22 17 94 -  [st-victor-mairie@wanadoo.fr](mailto:st-victor-mairie@wanadoo.fr)

<http://www.saintvictordesoules.fr>